

Deliberation 2023.150
du 14/12/2023

TARIFS 2024 - RESEAUX ET DROITS DE VOIRIE
(valable du 1er janvier au 31 décembre 2024)

	Tarifs 2024 en €
RESEAU D'EAU	
Droits d'autorisation de puisage sur les poteaux bleus de la ville (par m3)	4,08 €
Frais de gestion (par droit autorisé)	53,44 €
DROITS DE VOIRIE	
↳ Droits relatifs aux travaux et aménagements divers	
- Bateau (par fraction de 3,5 ml)	13,02 €
- Dépôt de benne ou container (par jour)	4,42 €
- Dépôt de baraque de chantier (par m ² et par jour)	1,85 €
- Occupation pour travaux (par m ² et par jour)	1,85 €
- Echafaudage (par m ² et par jour)	1,85 €
- Dépôt de terre, sable, gravats (par jour)	4,42 €
- Palissade (par m ² et par jour)	1,85 €
Installation d'un bureau de vente (prix par m ² et par mois)	20,36 €
↳ Droits relatifs aux activités économiques	
- Terrasse ouverte (par m ² et par an)	21,50 €
- Terrasse fermée (par m ² et par an)	106,91 €
- Kiosque à journaux (par m ² et par an)	70,05 €
- Etalage (par m ² et par an)	8,60 €
- Etalage commercial temporaire - 10 m ² maximum (par jour)	11,19 €
- Installations diverses (par m ² et par an >2m ²) (Ex: rôtissoire)	6,39 €
- Marchands ambulants - 10 m ² maximum (par jour)	11,19 €
↳ Réserve de stationnement véhicules ou installations mobiles pour toutes activités (travaux, commerces....)	
- Forfait de moins de 5 places de stationnement (par mois et hors déménagement)	10,63 €
- Forfait de moins de 10 places de stationnement (par mois et hors déménagement)	21,26 €
- Forfait de moins de 20 places de stationnement (par mois et hors déménagement)	31,95 €
- Installation de nacelle ou élévateur pour déménagement ou travaux hors chaussée (par m ² et par jour)	3,21 €
- Taxis (par mois)	11,07 €
- Cirques (par jour)	42,39 €
- Manèges (par jour)	42,39 €
- Fête de Printemps (pour 3 semaines)	637,16 €
↳ Droits relatifs à l'occupation du sol et du sous-sol	
- Création de tranchée (forfait annuel par ml)	6,64 €
- Occupation permanente du sous-sol (par ml)	4,42 €
- Installation de grue (par mois)	21,50 €
↳ Droits relatifs à l'occupation du domaine public (routier et non routier)	
Occupation du domaine public routier et non routier pour une surface supérieure à 150 m²	
Forfait jusqu'à 12 mois ⁽¹⁾	76 284,43 €
Forfait jusqu'à 24 mois ⁽¹⁾	147 138,90 €

⁽¹⁾ Au-delà du forfait par mois supplémentaire : proratisation du tarif annuel